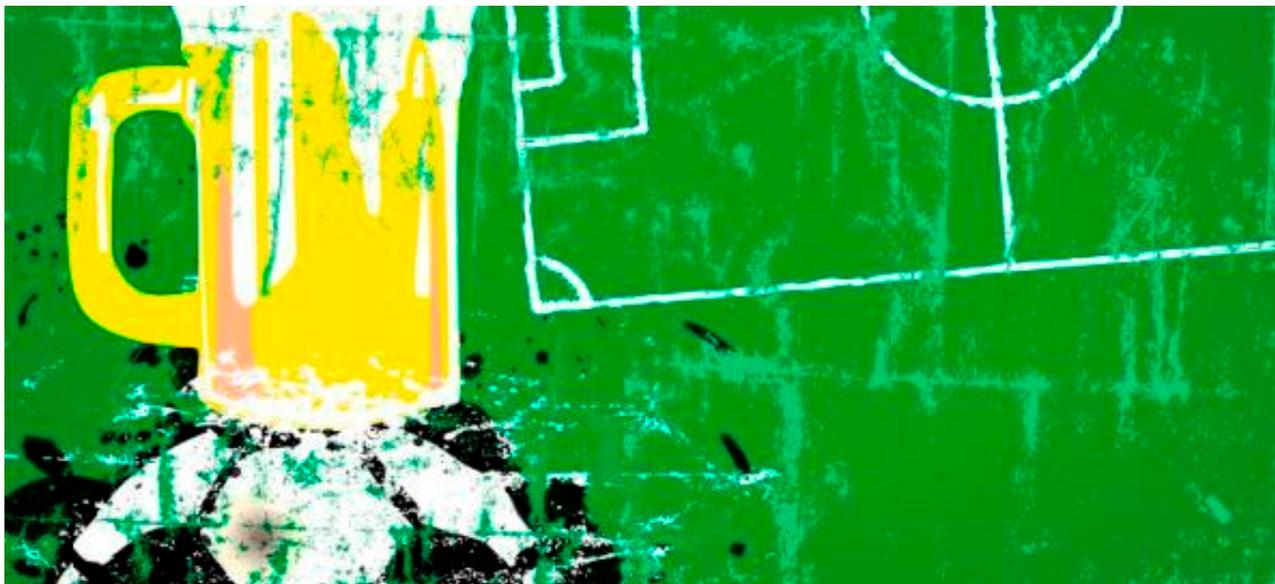


# [Communiqué Experts] 3 décembre 2018 - Le sport comme incitation à boire de l'alcool : Une proposition des alcooliers

Si cet e-mail ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



## Communiqué d'experts de santé publique

### Le sport comme incitation à boire de l'alcool - Une proposition des alcooliers

Alors que le plan de prévention alcool du gouvernement est retardé depuis des mois sous la pression des alcooliers, Perrine Goulet, députée En Marche de Bourgogne, propose de réintroduire sans restriction la vente d'alcool dans les stades sous prétexte de soutien aux petits clubs sportifs. C'est oublier les morts du Stade du Heysel à Bruxelles le 29 mai 1985. L'alcool avait coulé à flots avant que ne s'accumulent les morts. Son explication éculée ne doit tromper personne. La même proposition a été faite par un de ses collègues LREM, Alain Touret, pour soutenir les clubs de foot de la ligue commençant par un match du PSG, petit club s'il en est. Ces députés prétendent qu'il vaut mieux boire pendant le match qu'avant d'entrer dans le stade.

Ne soyons pas dupes. Il est évident que le lobby alcoolier harcèle la représentation nationale pour autoriser de nouvelles occasions de boire, avant et pendant les matchs. La députée LREM n'est que le poisson pilote des requins de l'alcool dont le but réel est d'en finir une fois pour toutes avec la Loi Evin et la loi Alliot-Marie (interdiction de l'alcool, des chants racistes ou injurieux, des fumigènes), ce qui en langage hyper-macronien et alcoolier se dit "assouplir la loi".

Désigné comme l'Homme de l'année par la Revue du Vin de France pour l'ensemble de son œuvre en faveur de l'alcool, le président Macron considère que l'information sanitaire est "anxiogène", voire "moralisatrice". Méprisant les recommandations de l'OMS qui demandent d'élaborer les politiques de santé sans interférence des lobbies, il a installé le lobby alcoolier à l'Élysée même, en la personne de sa conseillère Agriculture, Bourrolleau, ancienne Déléguée générale de Vin et Société. Le lobby alcoolier, ivre de ses succès, a

même devenir un acteur crédible de la prévention. Autant confier aux renards la garde des poulaillers.

Le gouvernement, par la voix d'Agnès Buzyn, s'est incliné récemment au Parlement face à la stratégie agressive des alcooliers pour faire boire les jeunes à coups de prémix à base de vin après les avoir accompagnés avec des bonbons au mojito. La majorité à l'Assemblée nationale envisage maintenant d'ouvrir en grande quantité les vannes de l'alcool dans le sport, avec en perspective les profits de la Coupe du Monde de Rugby en 2023 et des Jeux Olympiques de 2024.

Le plan de prévention des conduites addictives, sans cesse retardé pour écrire une version sous la dictée des lobbies, ne sera qu'une coquille vide si la proposition des députés Goulet/Touret est adoptée. La communication médiatique sur quelques mesurette circonscrites ne pourra masquer la porte ouverte à un lobby respecté de 135 morts par jour en France.

Madame la Ministre des solidarités et de la Santé, Monsieur le Président de la MILDECA, sans un engagement public de votre part en faveur du maintien de la loi Evin, le plan de prévention des addictions ne sera qu'un mortel bavardage.

## Signataires

**Bernard Basset**, vice-président de l'Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA) – 07 86 55 54 53

**Amine Benyamina**, professeur de psychiatrie et d'addictologie, université Paris-XI – 06 84 49 41 46

**Gérard Dubois**, professeur de santé publique, Académie de médecine – 06 86 46 93 79

**Claude Got**, Professeur honoraire, université René Descartes

**Serge Hercberg**, professeur de nutrition, université Paris-XIII - 06 11 02 31 47

**Catherine Hill**, épidémiologiste – 06 74 67 42 10

**Albert Hirsch**, professeur de pneumologie, université Paris-VII, administrateur de la LNCC

**Mickael Naassila**, professeur de physiologie, président de la Société française d'alcoologie.

**François Paille**, professeur de thérapeutique et d'addictologie, université de Lorraine, président du Collège universitaire national des enseignants d'Addictologie (CUNEA) - 03 83 15 71 90

**Michel Reynaud**, professeur de psychiatrie et d'addictologie, président du Fonds Actions Addictions – 06 65 68 65 68

**Nicolas Simon**, professeur de médecine à Marseille, président de l'ANPAA – 06 33 39 17 65

Vous ne souhaitez plus recevoir ces mails ? cliquez sur le lien pour vous [désabonner](#).